



Actualités

Université de rentrée du Pradet : des foisonnements militants aux fondamentaux de la Ligue

À rebours des désillusions du militantisme politique (voir [ici](#), ou [là](#)) mais aussi des épuisements associatifs post-covid (voir [le baromètre publié par France Bénévolat](#)), les trois jours de l'université de rentrée de la Ligue de l'enseignement au Pradet ont résonné d'une envie de débats et... d'actions à la mesure d'une "université militante" pour reprendre les mots de Françoise Sturbaut, nouvelle présidente de la confédération.

Les conférences plénières ont tiré le fil de nos interrogations fondamentales. Comment porter un projet d'émancipation historiquement construit autour d'une école à laquelle une nouvelle génération Thunberg oppose la grève comme le pointe l'anthropologue Bernard Charlot? Comment faire vivre l'autonomie du sujet et par conséquent la défense des libertés individuelles et publiques face aux tentations identitaires dont certains parent la laïcité comme détaillé par le sociologue des religions Philippe Portier? Comment réinventer un militantisme à la mesure du sentiment de déclassement et de décrochage politique qui alimente le vote d'extrême-droite comme analysé par le politiste Rémi Lefebvre? Vous pouvez retrouver les captations vidéos de certaines de ces conférences [ici](#).

Les ateliers thématiques ont permis de rentrer dans le vif de certains sujets et d'aborder notamment les conséquences du Contrat d'Engagement Républicain, dans l'attente de la décision du Conseil d'Etat suite à la saisine de deux collectifs interassociatifs, dont le Mouvement Associatif est membre. La question de la participation et de nos actions face en lien avec laïcité et la citoyenneté, la place des jeunes dans notre mouvement ou encore nos stratégies vis à vis du numérique, autant de thèmes qui vont nourrir les réflexions de nos militants et de nos salariés dans les mois à venir.



Disparition de Nicolas Dziel, Président de l'association du Chien à Plumes

Nous nous associons à toutes les marques de sympathies, très nombreuses, envers nos amis de l'association du Chien à Plumes à l'occasion du décès de leur président, Nicolas Dziel, disparu tragiquement à l'âge de 42 ans. Nos pensées vont également vers sa famille.

S'associer pour agir

S'ASSOCIER
LE MÉDIA DE LA LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT
POUR AGIR

Le Nouveau média de la Ligue

Chaque mois, nous vous proposons de découvrir une initiative portée par une fédération de la Ligue, le centre confédéral, un débat, des événements grâce au nouveau média de la Ligue, S'associer pour agir.

Ce mois-ci, un résumé du débat sur le rôle des associations dans une démocratie en tension, avec Claire Thoury (Mouvement Associatif), Mathilde Renault-Tinacci (INJEP) et Amadou Diew (Ligue de l'enseignement-92), animée par Samuel Belaud

Voir le débat résumé

Emploi



Délégué.e USEP

Nous sommes à la recherche de notre nouveau ou nouvelle délégué.e USEP. N'hésitez pas à prendre connaissance de la fiche de poste et à partager l'information ! Plus d'info ci-dessous !

Postuler

Actualité

APÉRO PHILO LE TRAVAIL ET L'ARGENT AVEC BRIGITTE LABBÉ

Souvent interconnectées et indissociables, ces deux notions ont pourtant des valeurs respectives différentes. Avec Brigitte Labbé, le public s'interrogera : l'argent est-il une finalité du travail accompli ? Le travail gratuit existe-t-il ? Qu'en est-il du bénévolat ? Brigitte Labbé dédicacera ses livres après l'échange, pendant l'apéro.

Avec le soutien de l'association *Pourquoi pas!*, des Éditions Glénat et Milan

Mercredi 5 octobre 2022
de 18h à 20h

Maison des Associations de Chaumont

Afin de préparer au mieux cette soirée, merci de vous inscrire au
03 25 03 28 20 ou par mail : contact@ligue52.org

INVITATION

AUTOUR DES
RENCONTRES
PHILOSOPHIQUES
DE LANGRES



ville de Chaumont

Haute
Marne
le Département

Harmonie
mutuelle
DES OUVRIERS
AVANCEMENT ASSOCIÉ

FÉDÉRATION HAUTE-MARNE
la ligue de
l'enseignement
Le sport est l'école, partout



Agrément Jeunesse et éducation populaire (JEP) : principes et évolution en 2022

Depuis 2021, la législation évolue et apporte des modifications aux procédures d'agrément JEP. Principalement, la loi du 24 août 2021 (art. 12 et suivants) confortant le respect des principes de la République a apporté des modifications aux procédures d'agrément JEP. Depuis cette loi, l'agrément JEP est attribué pour une durée de 5 ans.

Dans les faits, depuis le 2 janvier 2022 les agréments JEP sont soumis à cette nouvelle règle. Ainsi sont concernées les structures départementales ou régionales qui bénéficient d'un agrément attribué par le Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES) ou la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport (DRAJES).

Pour rappel, l'agrément JEP permet de bénéficier d'une reconnaissance de l'Etat.

L'on peut citer comme intérêt:

- Certaines aides financières du Ministère chargé de la jeunesse (partenariat JEP, postes FONJEP..) sont réservées aux associations agréées JEP ;
- Les associations agréées JEP ont la possibilité de se porter partie civile en cas d'infraction aux dispositions de la loi du 16 juillet 1949 sur les publications destinées à la jeunesse ;
- Les associations agréées et leurs responsables ont la possibilité d'être candidat aux instances de concertation existant dans ce secteur, par exemple le COJ (Comité d'Orientation des politiques de Jeunesse) ;
- Les associations agréées peuvent bénéficier de tarifs privilégiés sur les redevances à acquitter auprès de la SACEM ainsi que du principe de l'assiette

forfaitaire pour le paiement des cotisations pour l'emploi de personnes exerçant une activité accessoire inférieure à 480 heures par an. Votre fédération se tiendra à vos côtés pour vous aider à monter votre demande.

En savoir +

Votre fédération vous accompagne



Reprise de Lire et Faire Lire : réunions de rentrée !

C'est le retour de Lire et Faire Lire et des réunions de rentrée. Destinées autant aux habitués qu'aux nouveaux bénévoles, les réunions de rentrée permettent d'aborder l'organisation de l'année et de répondre à vos questions. Leïla vous attend :

- le 19 septembre à 14h à la Maison des associations de Chaumont
- le 23 septembre à 14h, salle de justice de la cité administrative de Saint-Dizier
- le 3 octobre à 10h, salle Jean-Jacques Rousseau en mairie de Langres

Si vous n'êtes pas disponible ou hésitez encore à venir, vous pouvez contacter Leïla au 03 25 03 28 20.

Education à la nature et au développement durable



Classes et animation nature : il est encore temps de programmer votre aventure nature avec le CIN d'Auberive !

Avec la rentrée, dans un contexte sanitaire a peu près stabilisé, les classes découvertes et les animations nature reprennent de plus belle. Si vous rêvez d'initier vos élèves aux plaisirs de la classe dehors et de l'immersion nature, alors le Centre d'initiation à la nature d'Auberive est fait pour vous !

Découverte de la forêt, exploration des sources, observation des traces et émerveillements vous attendent. [Contactez Patricia pour en savoir plus et préparer votre séjour ou vos animations en cliquant ici](#) ou au 03 25 03 28 20.

Concert sous le hêtre

à la Réserve Naturelle de Chalmessin

SAMEDI 24 SEPTEMBRE 2022

Le CIN d'Auberive et le Conservatoire d'Espaces Naturels de Champagne-Ardenne, en partenariat avec le Parc national de forêts, vous proposent :



JAUVAIN - GRASSOT

Hommage aux compositeurs classiques sud-américains



Rendez-vous à 17h sur le parking de la salle des fêtes de Chalmessin

- Marche pour rejoindre la Réserve
- Visite commentée de la Réserve
- Apéritif offert
- Pique-nique tiré du sac
- Concert à 20h

Environ 5 km de marche sur l'ensemble de la soirée
Prévoir chaussures de marche et vêtements chauds
Prévoir un pique-nique
Retour de nuit (prévu vers 22h), prévoir lampe frontale

Organisé par le CIN d'Auberive et le Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne, avec le soutien financier de :



Vie associative

PROGRAMME DE FORMATION

◇ RÉUSSIR L'ORGANISATION DE SON ÉVÈNEMENT ASSOCIATIF EN INCLUANT UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le 20/09/2022 et 27/09/2022 de 9h30 à 12h30 - visioconférence.

◇ METTRE EN PLACE LE CONTRAT RÉPUBLICAIN DANS SON ASSOCIATION

Le 04/10/2022 de 10h-12h / 13h30-16h30 - Saint-Dizier.

◇ LA RESPONSABILITÉ DE L'ASSOCIATION ET DE SES DIRIGEANTS

Le 11/10/2022 de 14h à 17h et le 14/10/2022 de 14h à 16h30 - visioconférence.

◇ LA FONCTION EMPLOYEUR DANS UNE ASSOCIATION

Le 15/11/2022 de 9h30 à 17h - Chaumont.

◇ LA COMPTABILITÉ ASSOCIATIVE - GÉRER LE BUDGET D'UNE ASSOCIATION

Le 17/11/2022 de 9h30-12h30 et le 24/11/2022 de 9h30-12h30 - Chaumont.

◇ LE FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS

Le 12 et 19/01/2023 de 13h30 à 16h30 et le 26/01/2023 de 10h00 à 12h00 - Chaumont.



Inscription auprès de :

Fideline Claude-Christoflau
Coordinatrice jeunesse/vie associative

Tel : 03 25 03 68 39

Mail : vieassociative@ligue52.org

Numérique

**ATELIERS
INFORMATIQUE
GRATUITS**
ANDELOT-BLANCHEVILLE

Partager des photos Gérer ses mails
Naviguer sur Internet
Démarches en ligne Utiliser les réseaux sociaux

Inscrivez-vous au 06 51 04 87 03
Début des ateliers Fin Septembre à raison d'un par semaine
Tout le matériel est fourni

**ATELIERS
INFORMATIQUE
GRATUITS**
COLOMBEY-LES-DEUX-ÉGLISES

Partager des photos Gérer ses mails
Naviguer sur Internet
Démarches en ligne Utiliser les réseaux sociaux

Inscription à la mairie
Début des ateliers Fin Septembre à raison d'un par semaine
Tout le matériel est fourni



INVITATION du réseau Point d'appui au Numérique Associatif

Labellisée PANA, votre fédération vous invite à participer à un atelier de montée en compétence numérique, 100% visio et 100% gratuit ! Organisé par le Mouvement Associatif Champagne Ardenne et HelloAsso, cet atelier abordera 2 thématiques :

- Garder le contact : La communication numérique.
- Sécurité en ligne : Protéger ses données personnelles et savoir se protéger en ligne.

2 sessions sont prévues, les 19 et 23 septembre de 9h à 13h.

[S'inscrire](#)

(c) crédits photos : Ligue de l'enseignement 52 ; Joël Dera Photographie ; ARPL ; Ligue de l'enseignement 52

la ligue de
l'enseignement

un avenir par l'éducation populaire

Conformément aux dispositions du RGPD et de la loi du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de portabilité et de rectification des données vous concernant. Pour toute question concernant vos données, leur usage, l'exercice de vos droits, veuillez contacter notre responsable du traitement : dpo@ligue52.org, en précisant dans l'objet du courriel « droit des personnes ».

52902 Chaumont Cedex 9
contact@ligue52.org

Cet e-mail a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}
Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur La Ligue de l'enseignement
de Haute-Marne.

[Se désinscrire](#)



© 2021 La Ligue de l'enseignement de Haute-Marne